

ETABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 14 NOVEMBRE 2017

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 23 octobre 2017.

- Présents : 18 /23 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 16 /18

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. Le Proviseur propose que Madame Blandine SOULIMENT, secrétaire du proviseur, prenne à chaque conseil les notes des échanges afin d'alléger le travail du secrétaire de séance.

M. Charles MICHEL, représentant des parents d'élèves, est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 19 juin 2017.
2. Installation du Conseil d'Etablissement et de ces différentes commissions
 - Conseil du Second Degré
 - Conseil de Discipline
 - Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
 - Commission de Vie Educative
 - Conseil Pédagogique
 - Conseil d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
3. Point sur le Conseil d'Ecole du 07 novembre 2017
4. Carte des emplois des résidents, rentrée 2018
5. Questions diverses

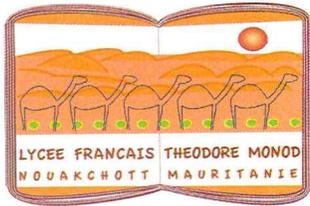
Secrétaire de séance

Charles MICHEL

Le Proviseur

Stéphane GIBAUD





Monsieur le Proviseur remercie les membres du Conseil d'Etablissement de leur présence, félicite les nouveaux élus et demande à chacun de se présenter.

I. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 19 juin 2017

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 19 juin 2017.
Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est aussi adopté à l'unanimité.

M. le Proviseur explique que la date tardive de ce premier conseil est liée à une demande de l'AEFE concernant la carte des emplois.

II. Installation du Conseil d'Etablissement et de ces différentes commissions

Monsieur le Proviseur présente le fonctionnement et le rôle du Conseil d'établissement.
4 Conseils d'Etablissement auront lieu sur l'année scolaire 2017-2018.

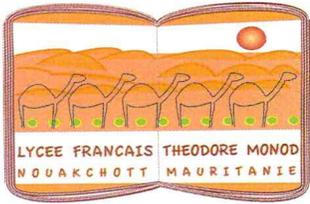
Les différentes commissions :

Monsieur le Proviseur donne différentes informations sur les commissions mises en place.
Il est demandé qu'au prochain CE qui aura lieu le 29 novembre 2017, chacun se positionne dans les différentes commissions afin de les finaliser.

III. Point sur le Conseil d'Ecole du 07/11/2017

Le Conseil d'Ecole a siégé dans l'ancien CDI sous la direction de Madame la Directrice de l'Ecole Primaire.
Une trentaine de personnes étaient présentes.

- 1 Approbation du dernier PV
- 2 Résultats des élections
- 3 Présentation du fonctionnement du Conseil d'Ecole



- 4 Bilan de rentrée
 - Travaux
 - Effectifs
 - Nationalités
 - Nouveaux
- 5 Evaluations
 - Diagnostiques en CP
 - Diagnostiques en CE2
 - Anglais (2^{ème} partie : expression orale)
- 6 Description des Projets
 - Classe de Cycle
 - Interdegré (1^{er} degré/ 2^{ème} degré)
 - Projet de Zone
- 7 Conseil école/collège
- 8 Conseil d'élèves mensuel
- 9 Mot de l'APELF par son président
- 10 Questions diverses

IV. Carte des emplois des résidents, rentrée 2018

3 Mesures pour le Lycée de Nouakchott :

2 Suppressions de postes d'EEMCP2

1 Poste en Philosophie

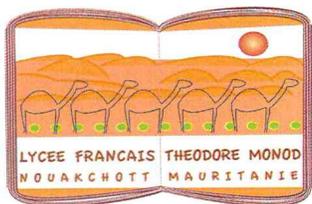
1 Poste en Anglais

Ces mesures concernent des postes dont les titulaires seront en fin de contrat au 31/08/2018.

1 Suppression d'un poste vacant depuis deux années de résident en mathématiques.

Monsieur SYLA Boubou rappelle que malheureusement les efforts ne sont pas demandés uniquement en Mauritanie. Mais que nous restons un cas particulier car il n'existe pas d'autre établissement homologué, le manque de compétence est réel en Mauritanie. Il ne faut donc pas perdre ces postes. Les parents d'élèves expriment une réelle crainte par rapport à ces décisions et à la qualité de l'enseignement qui risque fortement de se dégrader selon eux.

Monsieur le Proviseur rappelle que les cours dispensés par les contrats locaux sont de qualité et que le nombre de titulaires dans notre établissement est élevé par rapport à la moyenne mondiale.



Monsieur GRAZIANA (représentant SNES/FSU) dénonce les choix de l'AEFE (Motion jointe en annexe)
Monsieur HAMADY intervient et s'inquiète des suppressions de postes sur le long terme mais félicite le LFTM pour les bons résultats et le travail très satisfaisant de ses personnels.

La carte des emplois est mise au vote.

1 Suppression des deux postes d'EEMCP2 Philosophie et Anglais :

Contre : 11

Pour : 5

Abstention : 0

2 Suppression du poste de résident en mathématiques :

Contre : 9

Pour : 5

Abstention : 2

M. le Proviseur soumet aux membres du CE la demande de création de trois postes de résidents, en philosophie et en anglais pour le second degré et un poste de professeur des écoles qui permettrait d'accompagner le développement souhaité de la maternelle avec la création d'une division de petite section.

3 Création de postes de résidents :

Contre : 1

Pour : 14

Abstention : 1

Monsieur le Proviseur informe le CE que les subventions immobilières sont gelées mais que les subventions pour les projets pédagogiques sont maintenues.

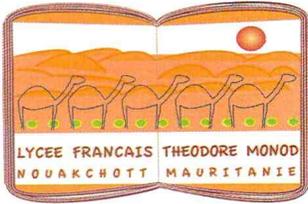
Madame Hélène POETSCHKE et Monsieur Charles MICHEL (représentant des parents d'élèves) s'interrogent sur la demande de création d'un poste de résident professeur des écoles pour la maternelle.

Monsieur le Proviseur explique qu'il y a une demande importante de la part des parents, qu'il existe un déséquilibre entre le primaire et le secondaire et qu'il est important d'avoir les enfants du début à la fin de la de scolarité. C'est un objectif depuis plusieurs années.

V. Questions diverses

1- Le local du personnel de ménage est aujourd'hui étroit et chaud avec des toilettes qui fuient de partout sans oublier les mauvaises odeurs. Est-ce que l'établissement a prévu de faire quelque chose ?
Le problème de l'agrandissement reste à étudier, une amélioration de l'existant est envisagée.

2- Admission post-bac et conseils d'orientation : Les parents notent les difficultés d'informations sur les orientations post-bac. Ils demandent que le moment des choix soit une période d'effort dans la présence de



personnes spécialisées dans les conseils d'orientation. L'orientation est décisive dans la suite des études des enfants, les PE souhaitent une harmonisation des notes par rapport aux grilles d'évaluation du bac. L'orientation est traitée dès la classe de seconde et au conseil du second degré. Les nouvelles dispositions d'orientation après le Bac seront présentées aux élèves et aux parents dans les meilleurs délais.

3- Enseignement de l'arabe : Les résultats ne semblent pas au rendez-vous tant en matière de résultats que d'organisation (groupe trop important et disparates)

Les résultats au Bac sont bons et les problèmes d'effectifs rencontrés en début d'année se régulent.

4- Options au bac : Serait-il possible d'ouvrir plus d'options au bac, sachant que le maximum est de deux , La possibilité de présenter deux matières en option ne ferait que renforcer les excellents résultats du bac au LFTM . (demande pour le théâtre).

Le latin et l'EPS sont proposés aux élèves, l'option théâtre est difficile à envisager, il faudrait du personnel professionnel certifié pour les épreuves.

5- Sortie scolaire : Les PE et le corps enseignant estiment nécessaires à une bonne formation des enfants les possibilités offertes par les sorties scolaires et demandent au LFTM la possibilité d'offrir plus de sorties quel que soit le niveau.

Des sorties scolaires ont été refusées pour des raisons de sécurité.

6- Calendrier des classes sans examens finaux (collège hors 3^{ème} et 2nd) : Il est nécessaire de commencer à réfléchir à des activités pour ces classes qui ont perdu 1 mois de scolarité au cours des années précédentes.

Une réflexion est envisagée pour le maintien des cours pendant cette période pour le collège.

7- Introduction à la sexualité : Cette matière devrait être enseigné à partir de cette année dans l'ensemble des classes du primaire. Quelle va être la politique du LFTM dans ce domaine ?

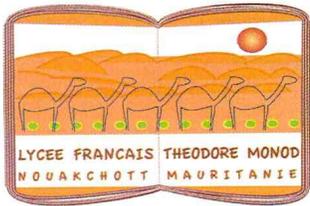
Le LFTM applique les programmes prévus dans les textes réglementaires, ainsi que le nécessite son statut d'établissement homologué. Le contexte local sera pris en compte

8- Harcèlement à l'école : Les PE se félicitent des efforts qui ont été faits par le LFTM dans ce domaine et souhaite que l'effort continu.

La pérennité de l'action est prévue.

9- Toilettes : Les efforts financiers nécessaires à la propreté des toilettes ont été notés. Les toilettes sont propres, il est demandé à porter une attention particulière à la présence permanente de savon.

Cette demande est bien enregistrée.



10- Buvette / espace restauration : Les PE notent les efforts faits au sein de la buvette (jus de fruits sain, fruits). Néanmoins, la ville s'agrandit, les délais de route augmentent et la circulation est compliquée (en particulier aux abords du LFTM) . Les PE souhaiteraient que l'offre de la buvette soit complétée par une zone de « lunch box » (repas tiré du sac pour les francophones) sous surveillance soit créé au sein du collège et du lycée. Cela pourrait également permettre de diminuer la pression sur le parking.

Pour le moment cela est impossible, surtout au niveau de l'encadrement, une réflexion est envisagée.

11- Mobilier du CDI : Les PE souhaiteraient connaître les dates de mise en place du mobilier au sein du CDI. Cela devrait être prêt début décembre 2017, au CDI comme à la BCD.

12- Poids des sacs : Eternel problème les sacs sont très lourds, en particulier pour les élèves du collège. Les PE demandent la mise en place de casiers. Casiers qui permettraient de répondre en partie aux plaintes récurrentes de vols aussi bien dans la cour qu'au CDI.

Le problème est financier, nous devons revoir les devis qui avaient été établis, et commencer par les 6^{ème}.
Pourquoi ne pas trouver des sponsors ?

13- Ombre : L'ensemble des PE se félicitent de la qualité des nouvelles infrastructures du LFTM, réalisation exemplaire, belle et pratique c'est une vraie réussite. Il semble maintenant nécessaire de l'améliorer. Les élèves et les parents demandent qu'un effort soit réalisé en végétalisant l'intérieur et les abords immédiats du LFTM. Ainsi les élèves pourraient disposer de zones d'ombre plus propice à la détente pendant les récréations et les parents d'un endroit abrité pour attendre les enfants à la sortie des cours favorisant ainsi la convivialité entre PE.

La végétalisation du nouveau bâtiment fait partie des projets des élèves du lycée.

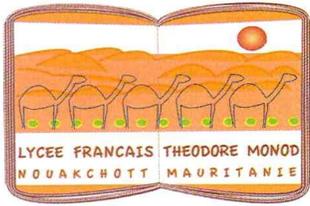
Nous sommes sur un domaine public en ce qui concerne la zone d'attente des parents à l'extérieur du lycée.

14- Sécurité devant l'école : Le parking se transforme au moment des sorties massives de midi en un terrain plein de dangers pour tous (élèves, parents, enseignants). Les PE demandent à ce qu'une réflexion commune entre les utilisateurs et la ville soit engagé pour éviter les accidents qui ne manqueront pas de survenir.

Une réflexion est lancée.

15- Cartes de service : Sur le sujet épineux des cartes de service et des cartes de résidence : où en est-on ? Pourquoi un blocage ? Que faire pour éviter que les collègues ne se retrouvent pas en situation irrégulière vis - à- vis du pays d'accueil ? Et la carte « bleue » pour les contrats locaux, prévue pour faciliter les démarches auprès des autorités locales (réservée aux contrats locaux français ?) sera- t- elle finalement disponible ?

Les cartes bleues vont pouvoir être délivrées pour les contrats locaux. Les cartes de service sont en attente, il est demandé un « visa » pour les personnels en partance pour les formations.



16- Maintenance du lycée : Est-il prévu de mieux équiper et former les agents techniques et d'entretien, sinon de renforcer les équipes, afin d'assurer le ménage et l'entretien des nouveaux locaux, qui ont changé de dimension par rapport aux anciens ?

La formation est difficile, tout est envisageable dans la possibilité des moyens dont nous disposons.

17- Si les contrats locaux qui vont chercher des cartes de séjour ont des heures de service non assurées en raison de la très longue attente au service concerné, quelle sera la position de l'administration du lycée ? Devront-elles être rattrapées, seront-elles soustraites du salaire ?

Cela sera réglé au cas par cas.

18- Qui gère, en cas de problème (accident, décès, etc.) les gens qui pratiquent du sport le soir au lycée ? Les personnes qui pratiquent le sport le soir dans l'établissement le font à titre individuel donc le lycée n'est nullement responsable. Un défibrillateur devrait être installé sur le plateau sportif.

19- Qu'en est-il de la Commission de dialogue social qui existait l'année dernière, sera-t-elle reconduite ? Quand va-t-elle se réunir ? Quelle sera sa composition ?

Cette Commission existe toujours elle se réunira en janvier 2018 et reprendra la même composition. Le PV de la Commission a été adressé aux membres ainsi qu'aux représentants des personnels.

20- Quand le compte rendu de la cellule de formation de début septembre sera-t-il disponible ?

Il reste à finaliser.

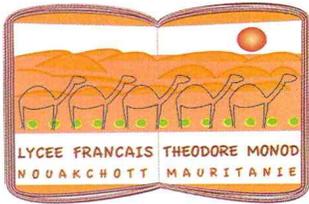
21- Quelle est la DHG, et la répartition des moyens d'enseignement par discipline au 2nd cycle pour l'année 2017-2018 ?

Il n'existe pas à proprement parler de DHG comme dans les EPLE. Un EGD travaille sur la base des postes d'expatriés et de résidents attribués et de son plafond d'emploi décidé par l'AEFE.

22- Quelle est la répartition des IMP attribuées pour l'année 2017-2018, les 5 IMP attribuées chaque année étant à l'EPS, la physique-chimie, la SVT, la technologie et l'histoire-géographie ?

Cette année, l'IMP n'a pas été attribuée en physique-chimie car l'établissement bénéficie d'un EEMCP2 dans la discipline, Mme Reyes. Les IMP peuvent être également utilisées sur des projets ponctuels comme la Fête de la Science par exemple.

23- La circulaire des instances de l'AEFE n°1548 du 20 juillet 2017, signé de M le Directeur de l'AEFE, prévoit explicitement que « Une commission hygiène et sécurité **de la communauté scolaire** est instituée dans les établissements pour ce qui concerne les domaines liés à l'hygiène et à la sécurité de **l'ensemble de la communauté scolaire**. Cette commission est instaurée dans tous les établissements ; cette commission sera-t-elle instituée au LFTM ?



La même circulaire prévoit explicitement que « Une commission relative à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail **des personnels** est instituée dans les établissements pour ce qui concerne le domaine liés à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail **des personnels** de l'établissement. Cette commission est instaurée dans **tous** les établissements » Cette commission sera-t-elle instituée au LFTM ?

Ces Commissions donneront lieu à des réunions uniques.

24- La même circulaire prévoit explicitement que « Dans les établissements qui comprennent un second cycle, il est instauré un conseil de vie collégienne et un conseil des délégués pour la vie lycéenne » ; la première commission, le conseil de collégienne, sera-t-elle instituée au LFTM ?

Des élèves du collège participent à la commission de la vie lycéenne.

25- Qu'en est-il du Conseil école – collège prévu par la même circulaire ?

Le Conseil école collège se réunira dans les meilleurs délais.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 20h25.

Un rafraîchissement est ensuite proposé aux membres du CE.

Motion au Conseil d'établissement du Lycée Français Théodore Monod (AEFE) - novembre 2017

Les élus FSU au Conseil d'établissement du Lycée Français Théodore Monod dénoncent les choix budgétaires présentés ce jour. Ces choix font peser une lourde charge sur le Lycée Français Théodore Monod tout comme sur l'Établissement public AEFE, victime d'annulations de crédits à hauteur de 33M€ pour le budget 2017 en cours. Les personnels et les usagers (élèves et familles) en subissent de plein fouet les conséquences.

Sur l'ensemble du réseau :

- les **suppressions de postes de détachés** (suppression programmée pour la rentrée 2018 de 80 postes d'expatriés et 100 postes de résidents , puis pour 2019 et 2020, de 66 postes d'expatriés et 100 postes de résidents chaque année) auront des conséquences graves sur l'encadrement pédagogique des établissements. Au-delà, elles toucheront par voie de conséquence l'ensemble des personnels, par les blocages budgétaires sur toute revalorisation nécessaire des personnels de droit local, et aggraveront la situation relative aux plafonds d'emploi. Au total, **ce seront donc 512 postes de titulaires supprimés sur 3 années**, soit un dixième des postes de détachés enseignants, alors que la FSU demande depuis des années des ouvertures, pour répondre aux augmentations du nombre d'élèves dans le réseau et pour régler les situations des titulaires non-résidents !
- La **participation financière complémentaire** (assise sur les frais de scolarité) pour les EGD et conventionnés passera de 6 à 9 % en 2018, puis 7,5 % en 2019. Même si un retour à 6 % est visé pour 2020, il a peu de chances d'être atteint. Ces charges sont très lourdes et pèseront sur les frais de scolarité, pénalisant encore plus les familles.
- **Aucune subvention** ne sera donnée aux établissements en 2018, sauf sur la sécurité et les protocoles pluriannuels d'investissement.

Le choix de la suppression de crédit et de la contrainte budgétaire n'est pas le nôtre. Ses conséquences ne sont certainement pas, rappelons-le, notre vision d'un réseau d'éducation d'excellence et dynamique. Il contredit l'ambition affichée, qui ne doit pas se limiter aux seuls discours, mais doit être suivie d'actes et de moyens pour les élèves, les personnels, et pour l'ensemble de la communauté scolaire du réseau.

Pour notre établissement, cela se traduira par une formation des personnels amputé, une qualité d'enseignement détériorée.

Les élus FSU au Conseil d'établissement du Lycée Français Théodore Monod, demandent au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères d'intervenir dès maintenant pour réviser cet arbitrage et prendre effectivement en compte les besoins réels de l'Établissement public AEFE.